

Sujet : Opération les Plaines de la Chaumière - Plan délimitation de la zone tampon - ORE

De : "> Cindy VERGUET (par Internet)" <cverguet@agirenv.fr>

Date : 05/12/2018 10:47

Pour : ""THEBYNE Marie-Aline - DEAL Guyane/MNBSP/PE"" <Marie-aline.Thebyne@developpement-durable.gouv.fr>, <perle.zlotykamien@developpement-durable.gouv.fr>, <msegers.ceng@gmail.com>

Copie à : ""Iricia RODRIGUES"" <i.rodrigues@chamazone.fr>, <ataclet@agirvrd.fr>, ""Amos CHATEAU"" <a.chateau@chamazone.fr>

Bonjour,

Comme convenu, vous trouverez ci-joint un plan avec les limites précises de la zone tampon (coord. X et y) pour la mise en place de l'ORE.

Sa superficie précise est de 50 930 m² (environ 5 ha).

Elle est située en partie sur la parcelle BC 323 (21 168 m²) et en partie sur la parcelle BC48 (29 762m²).

Je reste disponible pour tout complément d'information,

Cordialement,

Cindy VERGUET

Chargée d'études environnement

-

Immeuble PATAWA
854 A route de Rémire
97354 Rémire-Montjoly

Tél : 0594 27 33 42

Fax : 0594 28 57 50

cverguet@agirenv.fr



— Pièces jointes : —

15019_Plaines de la Chaumière_parcellaire.pdf

1,1 Mo